

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

-----

**Conseil Municipal du** : 06 Février 2018

La séance est ouverte à 18h15.

**Présents** : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Olivier DEVESA, Florence FERNANDEZ, Chantal DUPOUY, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE, Pierre MARCOU, Véronique PRIOLEAU-RAMIREZ.

**Absents ou excusés** : Dominique GASCON, Christine ROMAN, Gregory RAOULT.  
Henri Cavnac est arrivé à 19h00.

**Secrétaire de séance** : Francis CAZENABE

Le compte rendu du 12 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Présentation de l'analyse financière réalisée par les services du Conseil Départemental et qui montre une bonne santé financière de la commune, une maîtrise des dépenses de fonctionnement, une bonne proportion de dépenses d'investissement et un taux d'endettement en dessous de la moyenne de la strate qui permettra des investissements conséquents dans les années à venir. La capacité d'auto-financement est en progression constante.

Madame le Maire annonce au Conseil que Mme la député viendra nous rencontrer le 26 février 2018 à 18h30 pour présenter son action et répondre à nos questions.

## **Service Commun Grand Cubzaguais : signature convention 2018**

En prévision du renouvellement du service commun, un accord de principe est demandé.  
Vu les retours mitigés sur le fonctionnement de ce service commun et la nécessité réaffirmée par le Conseil de créer un CIAS sur la CDC, le Conseil décide de remettre cette décision à plus tard.

## **Délégués SIAEPA**

Jusqu'à aujourd'hui, la commune était représentée par 2 titulaires et 1 suppléant. Suite au regroupement des CDC, Tauriac n'a plus que 1 titulaire et 1 suppléant.

Il est proposé d'accepter le changement et d'installer:

- Jean Michel ROBERT Suppléant
- Florence FERNANDEZ Titulaire

Le conseil adopte à l'unanimité

## **Autorisation de signature pour recrutement**

En début de mandat, le Conseil a voté une délibération pour attribuer des délégations à Mme le Maire. Il apparaît nécessaire d'ajouter la délégation permettant de signer des contrats de travail (CDD).  
Unanimité.

## **Réhabilitation de l'école**

Suite à l'ouverture des plis (2 offres) par la CAO, l'offre du cabinet ZARUBA a été retenue pour l'étude préalable de la réhabilitation de l'école dont le montant s'élève à 8 880.00 €.

Le conseil accepte ce choix à l'unanimité.

Première réunion de travail le 08/02 avec l'architecte, le CD et le CAUE.

Le Conseil autorise à l'unanimité Mme le Maire à demander les subventions sur le dossier de l'école.

### **PPRMNT**

Une association de 180 communes nommée CaFaP33 (gestion préventive des risques carrières et falaises en Gironde), dont la commune est membre, est déjà créée pour assurer les actions en justice contre les différents PPRMNT locaux. Cette association propose de créer un syndicat mixte pour continuer les actions de l'association. Le Président demande un accord de principe sur la création de ce syndicat.

Vu le manque d'information disponible sur le coût et les missions futures de ce syndicat, il semble nécessaire d'attendre de plus amples informations avant de prendre une décision sur le bienfondé de cette création.

### **CAB**

Madame le Maire explique que les travaux Pont du Moron, carrefour RD133/RD 249 sont terminés.

Il convient de lancer la tranche des travaux incluant l'aménagement du centre bourg, du parking en bas de l'église, devant l'école, la boulangerie et la salle des fêtes après autorisation par convention signée avec le Centre Routier.

Le Conseil adopte le projet et charge Mme le Maire de prendre toutes les dispositions pour lancer ces travaux et l'autorise à signer toutes les pièces s'y rapportant.

### **Zéro phyto**

Le conseil Municipal poursuit son engagement dans la démarche zéro phyto sur l'ensemble de ses espaces publics y compris les espaces encore dérogatoires de la manière suivante :

- sensibilisation des habitants de la commune au passage au zéro phyto
- engagement dans un programme d'animation de 3 1/2 journées pour un budget de 250 € par animation avec une prise en charge de 50 € par la commune.

Le conseil autorise Mme le Maire à solliciter les financements auprès des organismes publics pour être accompagnés dans cette démarche et à signer l'ensemble des documents afférents.

### **Collectif patrimoine**

Le Conseil accepte de verser une subvention de 100 € au collectif sans adhérer à ce collectif, considérant que l'association du patrimoine de Tauriac est totalement légitime pour y adhérer.

### **Commission CCID**

Il manque 1 membre non élu ou élu pour remplacer un membre disparu. Claude Boisnard est désigné par l'ensemble du Conseil.

### **Bassin versant du Moron - GEMAPI**

La compétence hydraulique est reprise par la CDC. Pierre MARCOU reste délégué GEMAPI.

### **Questions diverses :**

Préparation du budget. Les commissions travaillent. Il est demandé de faire passer les devis au plus vite afin de finaliser le budget 2018.

Dans l'affaire Duchemin, le passage en appel est prévu le 08/02 (appel repoussé à une date ultérieure).

Le prochain Conseil aura lieu le 12 Mars 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

**Conseil Municipal du** : 12 Mars 2018

La séance est ouverte à 18h15.

**Présents** : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Olivier DEVESA, Chantal DUPOUY, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE, Pierre MARCOU, Véronique PRIOLEAU-RAMIREZ, Christine ROMAN, Henri CAVIGNAC.

**Absents ou excusés** : Dominique GASCON, Florence FERNANDEZ, Gregory RAOULT.

**Secrétaire de séance** : Francis CAZENABE

Le compte rendu du 06 Février : Monsieur BOISNARD demande que son intervention lors de ce conseil soit ajoutée : Les réunions organisées dans les locaux de P2J ne doivent pas avoir lieu à l'étage pour des questions de sécurité. Les modifications demandées ainsi que le compte rendu sont adoptés à l'unanimité.

## -1- **AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDIT**

Les dépenses d'investissement nécessitent autorisation du Conseil avant le vote du budget. Madame le Maire sollicite cette autorisation pour les dépenses suivantes :

- achat d'un lave-linge pour l'école 499 €
- travaux électriques à la Mairie 656 €
- achat d'une partie du terrain de Mr Andrieux (frais notariés) 5000 €
- achat d'un cumulus pour un logement de la Lustre 325 €

Le conseil autorise à l'unanimité

## -2- **PPRMT**

Madame le Maire demande un accord de principe pour la création du syndicat mixte en remplacement de l'association de défense du territoire contre le PPRMT. Une délibération sera demandée après présentation du projet de statuts du syndicat.

4 votes pour et 6 abstentions

## -3- **BORNE WIFI**

La communauté de communes a répondu à un appel à projet européen pour implanter des bornes WIFI d'accès gratuits sur des sites non encore desservis. La commune de Tauriac s'est positionnée favorablement dans cet appel à projet. Le conseil est favorable à ce projet et devra se prononcer sur le positionnement de cet équipement, si la candidature de la commune est retenue.

## -4- **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Grâce au travail de la commission qui a reçu et analysé les dossiers de demande de subventions des associations de la commune, le Conseil décide d'attribuer les sommes suivantes :

| <b>Association</b>                           | <b>Subvention</b> |
|--|-------------------|
| Club de l'amitié                             | 500 €             |
| Clé des champs                               | 900 €             |
| L'auto des potes                             | 400 €             |
| Le chemin des écoliers                       | 200 €             |
| P2J  | 1600 €            |
| La chasse ACCA                               | 200 €             |
| Entente pétanque                             | 200 €             |
| Sauvegarde du patrimoine                     | 700 €             |
| Etienne Lucas (RPA de PUGNAC – restauration) | 300 €             |
| <b>TOTAL</b>                                 | <b>5 000 €</b>    |

Ces sommes sont votées à l'unanimité.

Le concert du festival FLAM sera aidé à hauteur de 700 € sur le budget fêtes et cérémonies.

#### -5- **CAB**

Suite à l'ouverture des plis du marché travaux de la Convention d'Aménagement de Bourg (6 candidatures) 4 dossiers ont été retenus et vont faire l'objet d'une négociation suivie par le cabinet d'étude.

#### -6- **PLAN CLIMAT**

Madame le maire présente le Plan Climat air-énergie territorial du Grand Cubzaguais.

Une première réunion d'information se tiendra lundi 19 mars 2018.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

➤ L'architecte en charge de la réhabilitation de l'école a fait sa visite des locaux pour diagnostic. Les terrains réservés dans le PLU à l'arrière de l'école ne seront certainement pas utilisés en totalité. Dès que la surface nécessaire sera déterminée, une révision du PLU sera nécessaire pour lever la réserve.

➤ Mr Merzaud, président de l'association Permis de Jouer, a rencontré Madame le Maire pour fixer l'avenir du bâtiment de l'hospice. Un courrier officiel fixant la date de mise en vente du bâtiment au mois de juin 2019 a été envoyé.

Carnaval : les enfants des TAP vont défiler le vendredi 30 mars à 15H30.

La Commission des Finances va se réunir mardi 27 mars 2018 à 18 heures.

Le prochain Conseil aura lieu le 10 Avril 2018 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**Conseil Municipal du :** 10 avril 2018

La séance est ouverte à 18h10.

**Présents :** Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Olivier DEVESA, Chantal DUPOUY, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE, Pierre MARCOU, Véronique PRIOLEAU-RAMIREZ, Florence FERNANDEZ, Henri CAVIGNAC.

**Absents ou excusés :** Christine ROMAN, Dominique GASCON, Gregory RAOULT.

**Secrétaire de séance :** Francis CAZENABE

Lecture du compte rendu de la séance du 12 mars 2018, adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le choix du SPS (Sécurité et Protection de la Santé) dans le cadre du chantier de la CAB.

## **□ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :**

Madame le Maire donne la présidence à M. MARCOU, doyen de l'assemblée, avant de quitter la salle.

### **RESULTATS :**

#### **Section de Fonctionnement :**

|                          |                     |
|--------------------------|---------------------|
| <u>Recettes :</u>        | 1.100.877.22 €      |
| <u>Dépenses :</u>        | 850.421.18 €        |
| <b><u>Excédent :</u></b> | <b>250.456.04 €</b> |

#### **Section d'Investissement :**

|                          |                    |
|--------------------------|--------------------|
| <u>Recettes</u>          | 1.147.480.81 €     |
| <u>Dépenses :</u>        | 1.065.274.15 €     |
| <b><u>Excédent :</u></b> | <b>82.206.66 €</b> |

-

|                                     |   |              |                |
|-------------------------------------|---|--------------|----------------|
| <u>Résultats reportés de 2016 :</u> | + | 234.453.88 € | Fonctionnement |
|                                     | - | 59.381.75 €  | Investissement |

Solde d'exécution : + 507.734.83 €

**Reste à Réaliser :** Dépenses : 192.472.82 €

**Excédent :** + **315.262.01 €**

Voté à l'unanimité.

Madame le maire reprend sa place et remercie l'assemblée.

## **□ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 :**

Mêmes chiffres que le compte administratif.

Voté à l'unanimité.

**❑ AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 :**

**Résultat de la Section de fonctionnement à affecter :**

|  |          |              |
|--|----------|--------------|
| Résultat de l'exercice                                     | Excédent | 250.456.04 € |
|  | Déficit  |              |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) | Excédent | 234.453.88 € |
|  | Déficit  |              |
| Résultat de clôture à affecter (A1)                        | Excédent | 484.909.92 € |
|  | Déficit  |              |

**Besoin réel de financement de la section d'Investissement**

|  |          |              |
|--|----------|--------------|
| Résultat de la Section d'Investissement de l'exercice      | Excédent | 82.206.66 €  |
|  | Déficit  |              |
| Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) | Excédent |              |
|  | Déficit  | 59.381.75 €  |
| Résultat comptable cumulé                                  | Excédent | 22.824.91 €  |
|  | Déficit  |              |
| Dépenses d'Investissement engagées non mandatées           |          | 192.472.82 € |
| Recettes d'Investissement restant à réaliser               |          |              |
| Besoin réel de financement (D001)                          |          | 169.647.91 € |

**Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

Résultat excédentaire (A1) 484.909.92 €

**En couverture du besoin de financement (B) dégagé de la section d'Investissement**

Recette budgétaire au compte R1068 169.647.91 €

Excédent reporté à la section de fonctionnement

**Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du BP N+1 315.262.01 €**

|  |              |
|--|--------------|
| <u>Investissement Recettes au 001 :</u>  | 22.824.91 €  |
| <u>Investissement Recettes au 1068 :</u> | 169.647.91 € |
| <u>Fonctionnement Recettes au 002 :</u>  | 315.262.01 € |

Vote à l'unanimité.

**❑ VOTE DES 3 TAXES :**

Si on n'augmente pas : TH = 13.71 %

TFB = 26.77 %

TFNB = 58.88 % Recette de 376.204 € (2017 : 365.102 €. Diff. 11.102 €)

Si on augmente de 1.5 % : TH = 13.91 %

TFB = 27.17 %

TFNB = 59.75 % Recette de 381.769 € (soit diff. 5565 € avec la somme sans augmentation).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes

**❑ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 :**

Madame le Maire, présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2018.

Le Conseil Municipal décide, après un examen au niveau du chapitre, de voter le Budget primitif de l'exercice 2018 comme suit :

- En section de fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à **1.346.537.00 Euros**

- En section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à **1.620.697.20 Euros**

Voté à l'unanimité.

**❑ EMPRUNT :**

M. ROBERT présente les différentes propositions concernant les offres de prêt pour la CAB pour un montant de 200 000 € sur 15 ans au taux de 1.31 %.

Le Conseil Municipal choisit le Crédit Agricole avec une échéance avancée.

**❑ CHOIX DE L'ENTREPRISE SPS :**

Dans le cadre du chantier de la CAB, une entreprise chargée de la Sécurité et Protection de la Santé a été choisie, pour une prestation d'un montant de 8 134.00 €. Accord du Conseil.

**❑ FDAEC :**

Madame le Maire demande au Conseil l'autorisation d'affecter cette subvention de 16 876.00 € à la voirie. Adopté à l'unanimité.

**❑ FDVC :**

Cette subvention est demandée au Conseil Départemental pour la réfection de la Route de Monnet qui est empruntée notamment par les bus scolaires. Accord du Conseil.

**❑ CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA CAB :**

L'entreprise BOUCHER TP pour la VRD et l'entreprise CARRÉ VERT PAYASAGES pour les espaces verts ont été choisies à l'unanimité, pour les tranches fermes et conditionnelles.

Le premier rendez-vous de chantier est fixé au 20 avril 2018 à 10H.

**❑ AMENDES DE POLICE :**

Cette subvention sera demandée au Conseil Départemental pour le parking de l'église. Accord du Conseil.

**❑ FEMREB :**

Le Conseil donne son accord pour demander cette subvention pour la zone école.

**❑ PLATEAU MULTISPORTS :**

La commune va bénéficier du programme de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais visant à élargir aux communes récemment rattachées l'installation d'un plateau multisports.

Celui-ci sera installé sur un terrain derrière l'école.

❑ **RENOUVELLEMENT CONTRAT AIDÉ :**

Le contrat aidé à hauteur de 50 % par l'Etat va être renouvelé pour un an au sein de l'équipe technique.

❑ **QUESTIONS DIVERSES :**

- ▲ La salle des fêtes a été choisie pour y implanter une borne WIFI.
- ▲ Monsieur AUTHIER, consultant de « ETHIK UP », est en contact avec Madame le Maire concernant le projet de la Clef des Champs.
- ▲ Célébration du 8 Mai : la manifestation se tiendra à midi au Monument aux Morts.
- ▲ Fête locale : le prestataire pour le feu d'artifice a été choisi.

Le prochain Conseil aura lieu le 29 mai 2018 à 18h00.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du** : 29 Mai 2018

Ouverture de séance à 18h05.

**Présents** : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Florence FERNANDEZ, Olivier DEVESA, Henry CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Pierre MARCOU, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE.

**Excusés** : Chantal DUPOUY, Gregory RAOULT, Dominique GASCON, Christine ROMAN.

**Secrétaire de séance** : Francis CAZENABE.

Le compte rendu de la séance du 10 Avril 2018 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil d'ajouter 3 points à l'ordre du jour : accord à l'unanimité.

➤ Il est nécessaire de nommer un référent moustique pour assurer un suivi et une communication sur la présence des moustiques tigre (demande de la préfecture) : Claude BOISNARD est nommé par le conseil à l'unanimité.

➤ Éboulement sur le chemin de Monforton : ANTEA group a fait venir un géomètre. La route est fragilisée ce qui entraîne une limitation de circulation (sens unique, limite de gabarit et ramassage des poubelles déplacés). Un diagnostic géo technique sera effectué pour proposer des solutions de renforcement. Coût de l'étude : 6600 € HT. (7920 € TTC)

Suite à cette expertise, l'entreprise remettra une estimation du coût d'intervention en vue de demande de subventions.

Le conseil vote à l'unanimité le projet et autorise le Maire à demander les subventions.

Une décision modificative est nécessaire pour payer cette dépense imprévue. Le conseil autorise à l'unanimité.

➤ M. ROBERT propose au Conseil de verser à l'association ADELFA33 la somme de 200 € pour aider la mise en place de dispositifs anti grêle. (Brûleur à iodure d'argent). Le Conseil adopte à l'unanimité.

### **CANTINE :**

Révision du tarif de cantine pour la rentrée de septembre : 2,20 € au lieu de 2,15 €, en accord avec la commune de Lansac.

Vote à l'unanimité.

### **ÉCLAIRAGE PUBLIC :**

Reconduction du contrat d'entretien SAEG).

Vu la présence de lampes à LED sur la commune, le contrat est proposé à 4236,36 € TTC (500 € d'économie par rapport à 2017).

Vote à l'unanimité.

La question d'une horloge pour éteindre la nuit sur la zone couverte par les prochains travaux de la CAB est évoquée.

### **GIRONDE NUMÉRIQUE :**

La participation est facultative mais souhaitable vu l'utilisation accrue du numérique et de l'importance des obligations de sécurisation des données individuelles.

Le Conseil décide à l'unanimité de désigner Monsieur Joachim JAFFEL, responsable administratif, juridique et financier du Syndicat Mixte Gironde Numérique et tant que Délégué à la protection des données mutualisé de la commune de TAURIAC et Magali LEFEBVRE, Adjoint Administratif, en tant qu'agent de liaison avec Gironde Numérique et de coordination au sein de la commune de TAURIAC.

### **MARCHÉ COMMUNAL :**

Le boulanger, Mr BOUCA et Mme Véronique PRIOLEAU-RAMIREZ proposent d'organiser un marché de produits locaux le dimanche matin sur la place de l'église.

Il sera nécessaire de prendre une délibération pour autoriser la mise en place, nommer un référent et fixer le prix de l'emplacement. Le conseil propose que l'emplacement soit gratuit la première année.

Il sera également nécessaire de rédiger un règlement intérieur, une convention pour mise à disposition des lieux, et de prévoir la mise à disposition des toilettes pour les exposants.

Accord de principe du Conseil Municipal.

### **MEMORIAL DU GRAND CUBZAGUAIS :**

Un projet de célébration des 100 ans de l'Armistice du 11 Novembre 1918 est porté par l'association Historique et Archéologique du Grand Cubzaguais. Ce projet sera l'occasion de valoriser le patrimoine local par la diffusion d'un livre et d'une exposition itinérante sur 16 communes.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour l'achat du livre et d'un panneau souvenir panneau

### **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :**

Le Maire évoque projet de passer la garderie en accueil périscolaire avec un agrément CAF afin d'obtenir un financement. Il est nécessaire de présenter un projet pédagogique accompagné d'un règlement intérieur.

Les services seront facturés mensuellement à terme échu pour la restauration et pour l'accueil périscolaire.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe.

### **BORNAGE :**

Afin de pouvoir demander la mise en place d'un plateau multi sports derrière l'école et d'assurer un cheminement piéton depuis la Rue des Gombauds, la commune doit acheter un terrain à Monsieur de Onffroy, conformément à la réserve inscrite au PLU.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à faire borner le terrain nécessaire pour l'installation d'un plateau multi sports sur l'arrière de l'école en englobant les cheminements.

### **MOTION :**

Le groupe socialiste du Conseil Départemental propose une motion pour la sauvegarde du site de FORD BLANQUEFORT et pour que l'activité industrielle perdure.

Le conseil décide de signer cette motion

## **SGBV :**

Le nouveau Syndicat de Gestion du Bassin Versant continue sa mutation. Les maires doivent désormais siéger en qualité de délégués.

Catherine SAEZ remplace donc Gregory RAOULT et Pierre MARCOU reste délégué.

Mme SAEZ siègera également au bureau du syndicat.

## **TRAVAUX DE VOIRIE :**

La commission Voirie propose de faire réaliser les travaux sur la Rue de Monnet, en partant de la D 137 jusqu'au N° 78 pour une première tranche.

Une deuxième tranche sera réalisée après les travaux de la CAB jusqu'au centre du bourg.

L'entreprise ETR a été retenue pour ces travaux pour une somme de 43 775.48 € TTC.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le contrat de location des photocopieurs a été renégocié. Le nouveau contrat permet de bénéficier de matériel plus performant pour le même loyer mensuel (1093 € au lieu de 1082 €).

La réunion de la CAB se déroulera le 1<sup>er</sup> Juin à 10h00.

La réunion pour la réhabilitation de l'école le 07 Juin à 14h00

P2J organise la fête de la musique le 21 juin sur la place de l'église. La commune mettra à disposition des tables et des bancs pour accueillir le public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Prochain conseil le mardi 03 Juillet à 18h00.

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

---

**Conseil Municipal du** : 03 Juillet 2018

La séance est ouverte à 18h10.

**Présents** : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Olivier DEVESA, Florence FERNANDEZ, Chantal DUPOUY, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE, Pierre MARCOU, Véronique PRIOLEAU-RAMIREZ, Henri CAVIGNAC.

**Absents ou excusés** : Dominique GASCON, Christine ROMAN, Gregory RAOULT.

**Secrétaire de séance** : Olivier DEVESA

Le compte rendu du 29 Mai 2018 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande au Conseil d'accepter l'ajout d'un point à l'ordre du jour : renouvellement de la convention avec la commune de Saint-André de Cubzac.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

➤ **Convention pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.**

Depuis l'obligation faite aux communes d'assurer la charge d'instruction des dossiers d'urbanisme à la place des services de l'état, la commune de Tauriac avait délégué cette mission au service urbanisme de la Commune de Saint André de Cubzac, compétent en la matière, dans le cadre d'une convention. Il est aujourd'hui nécessaire de renouveler cette convention afin de continuer à profiter de ce service, indispensable pour la commune.

Le Conseil adopte à l'unanimité.

➤ **Jugement de la cour d'appel administrative**

Dans l'affaire opposant Mr DUCHEMIN à la commune de Tauriac dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, la Cour d'Appel Administrative a cassé le jugement de 1ère instance en demandant à la Commune d'inscrire les parcelles concernées en zone U, sans reconnaître les défauts de procédure que le plaignant et son conseil ont tenté de faire valoir. Madame le Maire propose d'accepter le jugement. D'autres élus estiment que le travail effectué par l'équipe municipale sur le PLU a été fait en toute honnêteté et en respect total du PADD qui posait le principe de casser la linéarité des secteurs urbanisés, ce qui rend le jugement de la CAA discutable. La possibilité de se pourvoir en cassation est évoqué.

Le vote entérine l'acceptation du jugement par 6 voix pour et 4 abstentions.

Madame le Maire précise qu'une révision du PLU sera nécessaire dans quelques années après construction des zones à urbaniser encore libres.

➤ **Création d'un syndicat**

Le Syndicat Intercommunal compétent en matière des risques « carrière » va voir le jour. Il est demandé au Conseil de valider l'adhésion de la commune à ce syndicat et d'approuver les statuts proposés. Pour l'heure, sur les 120 communes concernées, 40 ont délibéré.

Le Conseil adopte à l'unanimité.

➤ **Accueil périscolaire**

La garderie de l'école va devenir à la rentrée un service périscolaire. Ce changement oblige à quelques modifications.

- Il est nécessaire de rédiger un projet pédagogique, réalisé par Chantal DUPOUY en collaboration étroite avec les agents, en vue d'obtenir l'agrément de la CAF.
- Le règlement intérieur a été mis à jour

Les tarifs sont établis en fonction du Quotient Familial.

Deux sortes de tarification sont possibles.

**Occasionnel** : pour moins de 5 jours de présence dans le mois

QF de 100 à 900 : 1.10 € / jour

QF de 901 à 1200 : 1.30 €/jour

QF au-delà de 1200 : 1.60 € / jour

**Régulier** : pour plus de 5 jours de présence dans le mois

QF de 100 à 900 : 9 € / mois

QF de 901 à 1200 : 11 €/mois

QF au-delà de 1200 : 13 € / mois

Cantine : une facture sera envoyée aux familles ; les repas seront dus même en cas d'absence de l'enfant, déduits à partir du troisième jour d'absence sur présentation d'un certificat médical.

Les régies seront modifiées en conséquence.

Ces documents ainsi que le projet sont validés par le Conseil à l'unanimité.

➤ **Réhabilitation de l'école**

Suite aux deux réunions de travail, deux scénarios ont été proposés par l'architecte. La commission a fait son choix et ce projet sera chiffré pour la prochaine réunion en septembre, lors de laquelle les services de l'état et le département pourront proposer un tableau de calage financier.

Ces documents (projet + tableau de calage) permettront de lancer une consultation pour la maîtrise d'ouvrage.

➤ **Bornage « Couteau »**

Le bornage pour l'achat d'une parcelle derrière l'école en vue d'implanter un plateau multisports aura lieu le 24/07/2018 pour un cout de 1891 €.

➤ **CAB**

Les travaux de la CAB sont en cours sur la place derrière l'église. Ils se poursuivront devant l'école à partir du 09/07.

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil de demander les subventions DETR et au Conseil Départemental pour la tranche 2019 qui concernera les abords de la mairie, la salle des fêtes et la boulangerie.

Le Conseil adopte à l'unanimité.

➤ **Monforton**

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil de demander les subventions pour financer l'étude de sous-sol sous la route de Monforton. Cette étude est chiffrée à 7920 €.

Le Conseil adopte à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

La fête de la musique organisée par P2J le 21 juin s'est très bien passée et a attiré beaucoup de monde. Le Conseil remercie les organisateurs et les bénévoles qui ont participé.

La kermesse de l'école a également attiré beaucoup de monde et s'est très bien déroulée. Merci aux enfants, aux enseignants, aux parents, aux agents municipaux et à toutes les personnes qui ont participé à la préparation et au déroulement de cette manifestation.

Le Rock & Wine aura lieu les 20 et 21 juillet prochain. La circulation sera interdite dans le centre bourg sur ces deux soirées et des parkings sont prévus à chaque entrée de bourg pour accueillir les visiteurs. Des déviations seront mises en place et le passage des riverains sera autorisé.

La fête locale, organisée par le Comité des fêtes, aura lieu du 03 au 06 août.

Le festival Flam organise un concert en l'Eglise de Tauriac le 10 août.

Le bulletin municipal est en cours d'édition.

Le nouveau photocopieur de la mairie est en place. L'ancien a été installé à l'école.

➤ **Tour de table**

Florence FERNANDEZ présente les travaux prévus pendant l'été : Cloisons cassées dans deux classes de l'école primaire, pose de stores neufs dans la salle de motricité de la maternelle et reprise d'étanchéité et d'enduit sur le préau terrasse de l'école primaire.

Le prochain Conseil aura lieu le 18 septembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

# **COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL1**

**Conseil Municipal du** : 18 Septembre 2018

La séance est ouverte à 18h10.

Présents : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Olivier DEVESA, Chantal DUPOUY, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE, Henri CAVIGNAC, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ (19h20), Florence FERNANDEZ (18h20).

Absents ou excusés : Dominique GASCON, Christine ROMAN, Gregory RAOULT, Pierre MARCOU.

Secrétaire de séance : Francis CAZENABE

Le compte rendu du 03 Juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

Demande de parution pour un naturopathe dans le journal. Le conseil se prononce contre, respectant le principe 0 publicité dans le journal.

## **DECISION MODIFICATIVE N° 2 :**

Elle porte sur trois points :

- Sur le 1<sup>er</sup> remboursement de l'emprunt de la CAB anticipé
- Sur le changement d'affectation comptable à la demande du trésorier
- Sur le remplacement en urgence de l'ordinateur par CUBZAC MICRO pour l'école

Le conseil accepte à l'unanimité.

## **TERRAIN COUTEAU :**

Le bornage a été effectué le 24 juillet mais nous n'avons toujours pas de Procès Verbal. L'affaire en attente. L'achat se fera aux alentours de 20 € le m<sup>2</sup>. Madame le Maire demande au conseil l'autorisation de demander une subvention pour équipement d'école au Conseil Départemental. Accepté à l'unanimité

18 h 20 Arrivée de Florence FERNANDEZ

## **CANTINE :**

Les tickets achetés en 2017-2018 et non consommés seront déduits de la facture de septembre 2018. Accepté à l'unanimité.

## **PPRMT :**

La cour d'appel a rejeté la requête déposée par les communes concernées. L'ensemble des communes a décidé de ne pas aller en cassation.

LE PPRMT est donc effectif.

## **VOIRIE :**

Le conseil a entériné le choix de l'entreprise ETR pour les travaux d'entretien de voirie pour 43 755 €, qui se dérouleront en octobre, à la suite des travaux de la CAB.

La CAB : les travaux se terminent. La route sera fermée le 21/09 et le 26/09 pour les enrobés. Une déviation sera mise en place par le département.

### **ECOLE MULTI SPORTS 2017/2018 :**

Bilan 2017-2018 : Cette école concerne les communes de Tauriac Lansac et Bourg pour la découverte et la pratique du sport pour 6 enfants de la commune pour 640 €/an

Le conseil décide de relancer pour l'année à venir à l'unanimité.

### **REHABILITATION DE L'ECOLE :**

Compte-rendu de la réunion du jeudi 13 septembre 2018 sur l'étude préalable. Le projet des fiches actions réalisées est chiffré par le cabinet ZARUBA. Cette estimation de 1 359 400.00 € permettra d'établir le projet en vue de recruter un maître d'œuvre et de rédiger un tableau de calage financier avec le Département. On attend le montant prévisionnel des subventions ainsi qu'une projection financière du Conseil Départemental. Ce projet est à réaliser sur 3 ans.

19H20 arrivée de Véronique PRIOLEAU RAMIREZ

### **QUESTIONS DIVERSES :**

La commune a obtenu une aide du Conseil Départemental de 5200 € sur 26000 € pour l'acquisition foncière du terrain en face de l'école et de la mairie dans le cadre des travaux d'aménagement pour la CAB.

M. Pierre KESSAS inspecteur de l'éducation nationale est remplacé par Mme Cécile ROUGIE.

Pour la garderie, la commune a signé un contrat PEC (parcours emploi compétences) pris en charge à 50 % par l'état (16 h/semaine).

Christian LAGUNE est en retraite depuis le 14 août 2018. Prévoir une cérémonie de départ + remise des médailles du travail à 4 agents. Apéritif dinatoire le 26 octobre à 19h00.

Repas des Aînés du 11 novembre : Proposition de thème : ESPAGNE au menu tapas et paella fromage de brebis et dessert glacé.

Proposition de TIG (Travaux d'intérêt général) 70 h par le biais de Mr PELLOQUIN, conseiller pénitentiaire d'insertion. À partir du 01 octobre jusqu'au 15 octobre inclus.

Exposition Mme PIODAT sur 14-18, nous prévoyons de mettre à disposition la salle des associations pour les vœux de janvier le 18/01.

Déploiement de la fibre par Gironde Numérique : 2 armoires prévues (1 à l'école et 1 à la Lustre) pour les raccordements de fibre optique. Une adresse internet est disponible pour tout renseignement : [girondehautméga.fr](http://girondehautméga.fr)

Compétence GEMAPI : par arrêté préfectoral en date du 18/12/2017, les compétences de la CDC ont été étendues, notamment à la gestion des milieux aquatiques et à la protection contre les inondations.

Une délibération devra être prise au prochain conseil sur l'institution de la taxe GEMAPI devant permettre le financement de cette compétence.

Monsieur BOUCA vend la boulangerie (fonds de commerce) à Mr Benoit THIBAUT. Le changement de propriétaire est prévu le 01 novembre 2018.

**TOUR DE TABLE :**

Florence FERNANDEZ : Branchement du gaz de ville dans la salle des fêtes en attente. Le devis est fait mais les travaux non réalisés.

Commission de sécurité sur la salle des fêtes prévue le 14 novembre. Les travaux des archives ne sont pas commencés. Programmer le déménagement des archives courant octobre.

Remerciements des agents pour les travaux réalisés à l'école pendant l'été.

Jean Michel ROBERT : les différentes réunions organisées sur le territoire pour coordonner les actions de lutte contre la grêle montrent un besoin important de financement. Ces installations protégeront les cultures mais aussi les biens des particuliers (véhicules, toitures, etc.)

Henri CAVIGNAC : le prochain bulletin municipal est en cours de rédaction et sera normalement distribué aux alentours du 15 octobre.

Le prochain Conseil aura lieu le lundi 29 octobre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

## **COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**

**Conseil Municipal du** : 6 novembre 2018

La séance est ouverte à 18h15.

Présents : Catherine SAEZ, Jean Michel ROBERT, Chantal DUPOUY, Claude BOISNARD, Francis CAZENABE, Henri CAVIGNAC, Pierre MARCOU, Florence FERNANDEZ.

Absents et excusés : Dominique GASCON, Christine ROMAN, Véronique PRIOLEAU RAMIREZ, Olivier DEVESA.

Absent : Gregory RAOULT.

Secrétaire de séance : Francis CAZENABE

Le compte rendu du 18 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : décision modificative pour participation financière au SIAEPA en vue de 2 raccordements individuels à l'assainissement. Accord du Conseil.

Remerciements du Festival Flam pour l'accueil et l'aide apportée lors de leur concert du mois d'août.

Les Elus se sont mobilisés lors de la manifestation pour la défense du Département de la Gironde qui s'est tenue le 13 octobre 2018.

### **LOCAL INFIRMIER** :

Monsieur Denis MAGAL laisse, pour raisons professionnelles, le local qu'il occupait Avenue des Côtes de Bourg à Madame Sandra CANU.

### **SUBVENTIONS AU SIAEPA** :

Suite à la demande du SIAEPA, concernant la subvention pour raccordement à l'assainissement collectif et non collectif d'un montant de 353.66 €, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Deux habitations sont concernées.

Une décision modificative est décidée concernant ces frais.

### **GEMAPI** :

Suite à l'évolution des charges et au transfert de compétences du GEMAPI à la CDC du Grand Cubzaguais, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le montant des charges à retenir pour la modification des attributions de compensation ainsi que les montants recalculés.

Institution de la taxe GEMAPI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU** :

Madame le Maire explique la nécessité de procéder à une révision allégée du PLU :

- Suite à une décision de justice, modification en zone U des parcelles cadastrées E 119 et E 122 d'une superficie de 3969 m<sup>2</sup> ;

- Rectification des articles 6 et 7 du règlement de la zone U ;
- Diminution de la zone réservée de « Couteau » pour les parcelles B 810, B 814, B 1111, B 1112, B 1146 à 4996 m<sup>2</sup>.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **ELECTIONS :**

Il est procédé à la création d'une commission de contrôle concernant la gestion des listes électorales.

Sont nommés liste 1 : M. Pierre MARCOU, M. Henri CAVIGNAC, Mme Véronique PRIOLEAU-RAMIREZ.

Liste 2 : M. Claude BOISNARD, M. Francis CAZENABE.

### **CARRIERES DE MONTFORTON :**

Suite à l'étude réalisée par « Antéa Group » sur l'effondrement des carrières situées à Montforton, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à lancer le cahier des charges et à faire les demandes de subventions auprès du Conseil départemental et du Fonds Barnier.

### **BOULANGERIE :**

Un nouveau boulanger, Monsieur BENOIST, remplacera Monsieur BOUCA à partir du 15 novembre prochain.

### **PROMOTION INTERNE :**

Suite à la promotion interne de 4 agents, les créations de postes correspondants seront effectuées.

### **RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE :**

Le Conseil autorise Madame le Maire à rédiger un cahier des charges afin de pouvoir lancer l'appel d'offre pour recruter un architecte.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Une animation « bio diversité et santé » est organisée à l'école le 27 novembre prochain, en matinée, durant laquelle il sera procédé à la plantation d'arbres et de plantes diverses.
- CAB : les travaux de la 3<sup>ème</sup> tranche sont pratiquement terminés.
- La commission de sécurité de la salle polyvalente est repoussée au 21 décembre 2018.
- Les travaux du local à archives sont prévus début décembre.
- Le conseil d'école s'est déroulé à LANSAC le 5 novembre.
- Le prochain Conseil aura lieu le 13 décembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.